

Gestion des Ressources Humaines

La rémunération

Ce cours vous est proposé par Annabelle Hulin, Professeur des Universités en Sciences de Gestion, Université de Tours et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Exercice

L'équité

Attention : ceci est la version corrigée.

Consigne

Après lecture du texte ci-dessous et en mobilisant la théorie de l'équité (Adams), quel(s) comportement(s) Hélène est-elle susceptible d'adopter ?

Hélène est chargée de mission informatique pour un acteur français de la grande distribution d'articles de sport. Son rêve est de passer leader d'équipe informatique. Cependant, les places sont chères et souvent réservées à quelques formations d'élite. Lorsqu'elle devient enfin leader, au bout de cinq ans, Hélène est affectée aux produits informatiques les plus simples. Du fait des possibilités limitées en termes de transformation digitale, les bonus sont beaucoup moins importants. Hélène a le sentiment que, malgré tous ses efforts et toutes les propositions et innovations qu'elle pourra réaliser, elle restera moins considérée que les autres leaders en raison de sa formation, et ne pourra pas évoluer.

Contributions

Légitimité acquise par le terrain, de l'ambition, mais une formation moins prestigieuse.

Rétributions

Une prise de responsabilités tardive, des évolutions et une rémunération limitées.

Son ratio contribution/rétribution lui paraît inférieur à autres leaders. Hélène a donc un sentiment d'iniquité. Elle peut être amenée, à diminuer son implication et son engagement dans le travail, à être dans une situation de mal être au travail, à se comparer à d'autres collaborateurs, à quitter l'entreprise.

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion des Ressources Humaines, Annabelle Hulin, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.